



AGROTIS



Solution insecticide concentrée pour le contrôle des insectes en élevage



LES AVANTAGES

- Concentré insecticide innovant, associant **3 matières actives**.
- Effet choc et rémanent.
- Grande efficacité.
- Agit aussi bien sur les insectes rampants que volants.



LES UTILISATIONS

- ❖ Solution concentrée insecticide destinée à la lutte contre les ténébrions, les poux rouges et les mouches en élevage. Agit par ingestion et par contact aussi bien sur rampants que volants.
- ❖ **Les 3 matières actives** qui le composent, l'acétamipride, la D-tetraméthrine et le piperonyl butoxyde, lui confèrent effet choc (le produit agit dans les minutes qui suivent l'application) et rémanence (durée d'action du produit jusqu'à 90 jours dans les conditions normales d'utilisation) pour une plus grande efficacité. L'utilisation de 2 matières actives de familles chimiques différentes permet de minimiser les problèmes de résistance.
- ❖ **MODE D'ACTION :**
Concentré insecticide innovant, associant 3 matières actives complémentaires :
 - ❖ **L'acétamipride** : insecticide à large spectre d'action (insectes volants, rampants...) qui agit par ingestion et par contact. Cette matière active confère à la formulation un effet d'abattement et une bonne persistance du fait de sa résistance aux UV.
 - ❖ **La D-tetraméthrine** : apporte un effet choc à cette formulation, agit par contact.
 - ❖ **Le piperonyl butoxyde (PBO)** : synergisant des pyréthriinoïdes, il renforce l'action choc de la D-tetraméthrine.



MODE D'EMPLOI

✓ MODE ET DOSES D'EMPLOI :

Pour la lutte contre les ténébrions :

Procéder au traitement après avoir nettoyé et désinfecté le bâtiment et avant sa remise en chauffe. Pour un bâtiment de 500 m² diluer 1 litres de produit dans 25 litres d'eau.

Appliquer 20 à 25% de ce mélange sur la périphérie : sur les murs sur 50 à 80 cm de hauteur, sur le sol sur une bande de 50 cm de large à l'aplomb des murs.

Après paillage, appliquer les 75 à 80 % restants du mélange à l'aplomb des mangeoires sur une bande de 1 à 1.2 mètre de large.

Pour la lutte contre les mouches :

Peut également s'inscrire dans un programme complet de lutte contre les mouches. Il s'utilise alors en complément d'**AGROTIS SG**. Son application se fait en cas de très fortes infestations afin de diminuer immédiatement la pression des insectes.

Appliquer sur une surface correspondant à la surface à protéger en privilégiant les zones où les mouches ont l'habitude de se poser (zones claires et lumineuses).

Préparer une solution insecticide à raison de 1 litre de solution pour 25 litres d'eau.

Pulvériser cette solution de façon homogène à raison de 5 litres pour 100 m² de surface traitée. 1 litre pour = 500m².

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

Le 06 06 2018

NOTA :

Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.

La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.



LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe – CS 90518 – 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70

Fax 04 68 42 40 01 / www.languedoc-chimie.fr





AGROTIS



Solution insecticide concentrée pour le contrôle des insectes en élevage



INFORMATIONS TECHNIQUES

➤ **Matière active**

- L'acétamipride : 50 g/l
- La D-tetraméthrine : 25 g/l
- Le piperonyl butoxyde (PBO) : 100 g/l

➤ **Homologation**

A.M.M. N° BTR0231 Nom homologué : LEXAN 50/25 EC

Type d'action : Produit biocide insecticide TP18, Formulation : EC (concentré émulsionnable)

Usages homologués : traitement insecticide des logements, du matériel et du transport d'animaux domestiques. Détenteur d'AMM : Kwizda France 78000 MARLY LE ROI.

➤ **Précautions d'emploi :**

Appliquer le produit par pulvérisation. Ne pas nettoyer les zones traitées.

Porter des gants et un masque lors de l'application.

Appliquer le produit sur des zones hors de portée des animaux.

Pour une efficacité optimale ne pas nettoyer les surfaces traitées.

Nettoyer le matériel d'application à l'eau et au savon.

Pour stopper l'action biocide du produit, nettoyer les surfaces traitées à l'aide d'un détergent classique.

Ne pas réutiliser l'emballage vide.

La solution obtenue après dilution se conserve plusieurs jours dans un emballage hermétique.

Conditions de stockage : conserver entre 5°C et 35°C. Craint le gel.

Utiliser les biocides avec précaution ; Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

La fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

Informations
sécurité

Le 06 06 2018

NOTA :

Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.

La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.



LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe – CS 90518 – 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70

Fax 04 68 42 40 01 / www.languedoc-chimie.fr

